

RUSSIE**Les familles de « disparus » vivent des tourments sans fin***Index AI : EUR 46/032/2005**ÉFAI***Mardi 30 août 2005****ARTICLE DESTINÉ AU SITE news.amnesty**

« Raïssa » était enceinte de sept mois quand son mari, un jeune homme d'Ingouchie, a « disparu » en juin 2004. Il aurait été arrêté par des membres du FSB (Service fédéral de sécurité) de la Fédération de Russie, et emmené de l'autre côté de la frontière intérieure, en Tchétchénie.

« Raïssa » a cherché son mari en Tchétchénie et en Ingouchie. Elle s'est déplacée de la principale base militaire russe de Khankala jusqu'au bureau du procureur d'Ingouchie et a parlé aux gardes frontières d'Ingouchie et à la police. « Raïssa » a raconté à Amnesty International que parfois on se moquait d'elle et que lorsqu'elle avait déposé une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, elle avait reçu des menaces. Il lui a été demandé de retirer sa plainte si elle ne voulait pas que ses enfants deviennent orphelins.

Une autre fois, on lui a réclamé une importante somme d'argent pour racheter son mari. « Raïssa » a récemment quitté la Russie par crainte pour la vie de ses enfants et la sienne. D'autres membres de sa famille vivent toujours dans le Caucase du nord ; la jeune femme craint aussi pour leur vie et ne veut pas que son nom soit révélé.

Selon le bureau du procureur général de Russie et d'autres sources officielles, quelque 2 500 personnes ont été enlevées ou ont « disparu » en Tchétchénie depuis le début du deuxième conflit armé dans la république, en 1999. Les autorités ont reconnu que des membres des forces fédérales russes et des institutions tchéchènes chargées du maintien de l'ordre étaient impliquées dans des « disparitions » de civils.

Toutes les personnes vivant en Tchétchénie ou presque sont concernées par ces « disparitions ». Un proche, un ami, un voisin peut avoir été enlevé ; son sort reste inconnu de ceux qui restent.

Les « disparitions » et les enlèvements causent des souffrances particulières aux proches de la victime, incapables de savoir si elle est en morte ou en vie et donc de faire leur deuil, et incapables de résoudre des problèmes

pratiques et juridiques, comme les pensions ou l'héritage. Pour ces personnes, la « disparition » n'a pas de fin.

Amnesty International a interviewé Zara Guekaeva, une veuve de cinquante-quatre ans vivant à Avtoury, dont le fils de vingt-sept ans a été arrêté par des hommes armés dans le centre de la petite ville tchéchène de Chali, le 7 juillet 2003. Selon Zara Guekaeva, qui est handicapée, son fils, Timour Ibraguimovitch Soltakhanov, qui vivait avec elle et s'occupait d'elle, était sorti faire les courses au marché. Selon elle, des policiers, peut-être accompagnés de membres du FSB, sont alors arrivés sur le marché où ils cherchaient un membre de l'opposition armée.

Au cours de la fusillade qui a suivi, Timour Soltakhanov a été blessé et arrêté. Selon des témoins, il a été emmené au bureau du procureur local, où il s'est avéré qu'il avait besoin de soins médicaux de toute urgence. Cependant, il ne semble pas avoir été emmené à l'hôpital mais plutôt à la base militaire russe de Khankala.

Quand sa mère, accompagnée de membres d'une organisation locale de défense des droits humains, s'est rendue au bureau du procureur local, on lui a dit qu'aucune personne du nom de Timour Soltakhanov n'y était connue, et que le 7 juillet, la police avait seulement arrêté le membre de l'opposition armée qu'elle recherchait.

Zara Guekaeva dit que sa vie s'est arrêtée ce jour-là. Depuis plus de deux ans maintenant, elle passe tout son temps à chercher son fils unique. Elle a écrit aux autorités de Tchétchénie et au gouvernement fédéral de Moscou, elle a voyagé dans tout le Caucase du Nord pour rencontrer des militants des droits humains, des journalistes et des membres du Comité international de la Croix Rouge, dans l'espoir que quelqu'un pourrait lui dire pourquoi son fils a été arrêté et ce qui lui est arrivé.

Souvent, les familles subissent plusieurs « disparitions ». Ceux qui partent à la recherche de proches « disparus » risquent souvent eux-mêmes de « disparaître » ou d'être victimes d'autres violations des droits humains. Marzet Imakaeva, comme plusieurs autres personnes rencontrées par Amnesty International, a dû quitter la Russie pour protéger sa famille d'autres persécutions. Elle a refusé de retirer une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, après la « disparition » de son fils aîné, Saïd-Khousseïn Imakaev en décembre 2000, suivie de celle de son mari, Saïd-Magomed Imakaev.

Rebaat Vakhaeva, une femme âgée dont le fils unique Kazbek a « disparu » en 2000, a été frappée au début de l'été 2004 au moment où, avec d'autres femmes, elle demandait des renseignements sur des proches aux autorités de Grozny, la capitale tchétchène.

« Il y avait de nombreux policiers et membres des forces fédérales. Ils nous ont insultées, nous ont frappées et donné des coups de poing. Je leur ai montré une photo de mon fils : 'Regardez, j'ai un fils, juste comme vous. Tout ce que je veux savoir, c'est où il se trouve. Comment pouvez-vous faire cela ?' Je ne mange plus, je ne dors plus. Je tourne en rond tout le temps en pensant à lui. Je ne sais rien de son sort. Quand je vais voir une administration locale, ils me demandent de leur pardonner : 'Si vous ne nous pardonnez pas, nous ne connaissons pas la paix.' Je ne sais même pas ce que je dois leur pardonner : d'avoir tué mon fils ou de l'avoir enlevé ? ». ●